

REGLEMENT INTERIEUR

Préambule

L'entreprise – SPORTS NATURE - a été créée en janvier 2012. Son objectif est de proposer des activités physique de plein air au plus grand nombre et toute l'année.

L'activité s'inscrit dans une démarche de qualité et de convivialité, dont les objectifs sont la forme physique et la santé. L'offre comprend un panel de pratiques physiques variées, effectuées en toute sécurité, avec des animateurs diplômés et dans la bonne humeur.

Général

- Horaires

L'heure donnée est l'heure du début de la séance. Pensez à anticiper votre temps de préparation ainsi que le temps de trajet selon la saison.

- Annulation

L'animateur peut annuler ou interrompre une séance s'il estime que toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies.
L'annulation est également possible s'il y a moins de 5 participants.

- Déroulement des activités

Le bon sens et les échanges restent les meilleurs moteurs de la progression:

- Pensez à faire part de vos éventuels soucis de santé.
- N'hésitez pas à manifester votre crainte face aux conditions du jour.
- Exprimez vos attentes ou vos idées pour l'évolution de des activités.

- Equipement

Chacun est responsable de son équipement. Choisissez une tenue adaptée aux conditions. Nous pouvons vous conseiller sur votre matériel.

- Partenaires

10% de remise à Kenkiz Marine (1 rue Gutenberg – BELZ)
10% de remise à Swell Addiction (4 rue Louis Blériot, AURAY)



- Aimons et respectons la nature, pour en profiter au mieux, ne troublons pas son équilibre. Pensons à minimiser nos déchets, favoriser le co-voiturage...

Conduite à tenir en cas d'accident

Dans le cas d'un accident, suivez les instructions données par l'animateur.

Un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours est édité pour fixer la conduite à tenir en cas d'urgence. Il est à votre disposition pour être consulté.

Tarifs

- Les "pass" ont une durée de validité limitée à 1 an à partir de la date d'achat et vous laissent accès à toutes les activités et toutes les séances (hors compétition).
- Les "abonnements" garantissent un accès illimité aux séances et activités durant 12 mois à partir de la date d'achat (hors compétition).

Dans la mesure où les séances convenues sont assurées, aucun remboursement ne sera possible.

L'offre d'une solution de virement mensuel pour financer les abonnements est un service. Votre engagement est de 12 mois, non modifiable en cours d'année, sauf cas de force majeure.

Dans le cas d'un arrêt de l'activité suite à un avis médical, la validité d'une carte pourrait être repoussée autant que possible.

Assurance

Sports Nature souscrit une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (*couverture contre les conséquences pécuniaires qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés aux tiers*): Etablissement AXA, contrat n° 5384012804.

Chaque pratiquant valide une décharge certifiant l'absence de contre indication à la pratique d'activité physique de plein air en signant la fiche de renseignements jointe. Pensez à prévenir les animateurs si votre état de santé évolue.

Inscription

Les inscriptions se font essentiellement par l'intermédiaire d'une plate forme numérique qui centralise:

- Le site internet
- L'application SPORTS NATURE à télécharger

Une fois votre profil renseigné, vous pouvez accéder à toutes les fonctionnalités quelque soit le média que vous employez

Merci d'y avoir recours au maximum, bien que nous restons disponible au téléphone ou par mail si vous avez des questions

